

VILLE  
DE  
MOULINS-LÈS-METZ

SEANCE DU TRENTE MARS DEUX MILLE VINGT ET UN à 20H00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Claudie FUZEWSKI, Première Adjointe au Maire.

Département  
de la Moselle

Arrondissement  
de METZ

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal  
élus : 29

Nombre des Membres  
en fonction : 29

Nombre des Membres  
qui ont assisté à  
la séance : 20

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 26

Convoqués le :  
24/03/2021

**Etaient présents** : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Adjoint au Maire. Monsieur Jean-Yves BEGUE, Monsieur Léo KANNY, Monsieur Francis GUEHERY, Madame Monique SCHALLER, Monsieur Michel LEICK, Madame Dominique LANCERON, Monsieur Michel SCHALLER, Madame Valérie BOHR, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Laurent PERRIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Clément CONROUX, Conseillers Municipaux.

**Etaient absents et excusés** : Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nadège DRISSI, Conseillers Municipaux

**Absents ayant donné pouvoir** : Monsieur Romuald DUDA, Adjoint au Maire, ayant donné procuration à Monsieur Marc PINAULT. Madame Virginie GELLENONCOURT, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Monsieur Frédéric RENAUDAT. Madame Pascale HOLLE, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Madame Armelle CHAMPLON. Monsieur Farès CHABI, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Madame Claudie FUZEWSKI. Madame Rachel NICOLAS, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Monsieur Michel LEICK. Madame Jeannine BILLOTTE, Conseillère Municipale, ayant donné procuration à Madame Bernadette LAPAQUE

**Secrétaire de séance** : Armelle CHAMPLON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20210330-2021-11bisDCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 31/03/2021

**POINT 2021-11 - Examen du Compte Administratif – Budget Principal -  
Exercice 2020**

**Rapporteur : Hervé BOURGUIGNON**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31 et L.2311-5,

Vu le budget primitif et les décisions modificatives budgétaires de l'exercice 2019,

A l'issue de la présentation du compte administratif, le Conseil Municipal, placé temporairement sous la présidence de Monsieur BOURGUIGNON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur le Maire de Moulins-lès-Metz,

Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	1 351 635,51 €	4 234 083,58 €	5 585 719,09 €
DÉPENSES	2 014 287,64 €	3 913 134,04 €	5 927 421,68 €
RÉSULTAT N-1	1 033 852,33 €	1 149 050,77 €	2 182 903,10 €
Solde d'exécution	371 200,20 €	1 470 000,31 €	1 841 200,51 €
Restes à réaliser :			
Recettes	199 660,06 €		199 660,06 €
Dépenses	835 481,20 €		835 481,20 €
Solde d'exécution	-635 821,14 €		-635 821,14 €
RÉSULTAT CUMULÉ	-264 620,94 €	1 470 000,31 €	1 205 379,37 €

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances.

Propose d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020, arrêté comme ci-dessus.

(M. BAUCHEZ, Maire de Moulins-lès-Metz, absent, ne prend pas part au vote)

**Approuvé à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
MOULINS-LES-METZ, le 30 mars 2021

Pour le Maire,  
La Première Adjointe au Maire,  
Claude FUZEWSKI



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20210330-2021-11bisDCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2021

Affichage : 31/03/2021